

Kit gestion aléas climatiques au sein des AMAP

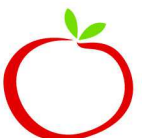
pour les groupes amapiens et leurs paysans

Pourquoi ce guide :

- en raison des difficultés climatiques qui touche le Nord de la France au printemps 2016.
- pour aider les groupes amapiens et paysans à gérer au mieux ces aléas

La solidarité est au cœur du projet des AMAP. Faisons à nouveau ce pari dans la situation qui s'impose à nous !

V0.2



« Des paniers moins garnis, c'est le risque que des gens insatisfaits partent en fin de saison. »

« On risque de subir des demandes de renégociation de contrat par certains amapiens échaudés ».

« Comment demander aux amapiens moins aisés d'être solidaires ? »

Mot introductif du Collectif régional

La solidarité est au cœur du projet des AMAP. La charte évoque la **prise en compte des fluctuations et aléas inhérents à leurs activités, avec les paysan-ne-s, de manière équitable.**

Néanmoins, il faut aussi considérer le risque de confrontation à des amapiens qui ne reconnaîtraient pas la légitimité de régler l'intégralité des paniers au producteur (même si cela serait justifié pour couvrir les charges et la rétribution du travail réalisé) ou d'autres qui vivront cette démarche de soutien non pas comme un acte [volontaire] de soutien mais comme une contrainte et qui quitteront l'AMAP en fin de saison, sans prévenir.

Qu'est-ce que le Collectif régional souhaite conseiller à des AMAP se trouvant dans des situations différentes et face à des groupes où chaque individu a sa perception de la situation ? Nous pensons que l'association régionale **ne peut pas former de position tranchée** par exemple sur la possibilité ou non de procéder à la restitution de chèques à des amapiens. Les raisons sont décrites dans ce kit. Il nous semble plus approprié que ce soit vous, les personnes concernées, qui décidiez : d'une part vous êtes les plus à même d'analyser votre situation et de considérer ce qui est mieux pour vous et d'autre part, vous saurez d'autant mieux expliquer et défendre les choix que vous avez faits.

Le premier objectif de ce guide est d'inviter les **AMAP à se questionner pour prendre en compte les situations dans leur globalité : risque de départ d'amapiens, conséquences financières pour des fermes fragiles, etc.**

Le second est d'inviter les AMAP et paysans, pour contrer ces difficultés, à **s'appuyer sur le principe éthique de soutien à l'agriculture paysanne et sur le principe d'alliance nouée entre citoyens et paysans.** En effet, nous pensons que la solution de sortie de toute crise passe par la conscientisation des citoyens et l'appel à leur responsabilité. Et la dimension collective et solidaire revêt plus que jamais son importance ici. L'idée : le meilleur moyen de sortir des difficultés que nous rencontrons est de parvenir à ce que les **amapiens consentent ponctuellement, cette année, un effort de 100 ou 200€ par famille, effort qui multiplié par 40 ou 50 familles aura un impact incomparable à l'échelle d'une ferme, effort sans lequel, bon nombre de fermes mettront des années à rétablir leur situation ou disparaîtront purement et simplement si elles sont déjà fragiles.** Ce qui est peu pour beaucoup est beaucoup pour un, "tous dans le même panier" ! On peut gager que la solidarité entre êtres humains est un fondamental qui parle à tous. Soyons confiant dans la capacité que nous avons à convaincre les amapiens, tout en gardant bien entendu notre réalisme.

Message aux AMAP : vous connaissez peut-être ce propos régulièrement tenu par des paysans en AMAP : « sur le marché, on vend ce que l'on a produit. En AMAP on a vendu avant même d'avoir produit ce qui est

très stressant ». Il faut que vous ayez conscience que votre maraîcher peut être dans une situation morale extrêmement difficile. Outre la possible destruction de tout le travail qu'il a réalisé depuis le début de l'année et l'impuissance qu'il ressent face à ces événements climatiques, il est très probablement affecté, voire très affecté, par la crainte de ne pas pouvoir livrer les amapiens.

L'association régionale veut aider toutes les AMAP du territoire à parvenir à concrétiser cet idéal de justice que nous poursuivons depuis de nombreuses années. Cela peut sembler difficile dans les circonstances actuelles, nous en sommes conscients. Mais avons-nous le choix ?

Ce dossier comporte 8 parties :

- Apports généraux sur sujet
- Solution 1 : Informer, s'informer, décider ensemble
- Solution 2 : Prévoir un temps de redécouverte de la charte
- Solution 3 : Se rencontrer entre AMAP d'un même territoire
- Solution 4 : Organiser une visite de ferme - état des lieux
- Solution 5 : Comment faire si on est en phase de renouvellement d'adhérents ?
- Les leviers d'action possibles pour faire face au manque de légumes
- Éléments du cadre politique ou sociétal pour éclairer les situations vécues

Les difficultés que nous vivons sont une occasion de renforcer la relation humaine entre les amapiens et les paysans. Cette relation est le fondement de nos associations et la meilleure garantie de leur durabilité. Nous avons donc ici l'occasion de nous mettre en action et de préparer l'avenir.

Nous pouvons nous interroger, douter de notre capacité à dépasser ces difficultés. Dans certaines AMAP, le malaise est cependant plus grand qu'ailleurs soit en raison de plus grandes difficultés de production sur les fermes soit à cause de la relation de confiance paysan/amap qui était fragile avant ces événements climatiques. Dans ces deux cas, un appui extérieur, de l'association régionale notamment, nous semble important.

Apports généraux sur le sujet

L'enjeu du moment est 1) de satisfaire au mieux les **besoins alimentaires des familles** durant l'année / **sans impacter le revenu des producteurs**

tout en 2) maintenant un maximum de chances de renouvellement des contrats.

Il y a deux scénarios possibles en période de difficulté de production :

- **pratiquer une solidarité totale** (pas de report/remboursement de paniers) : la baisse de production n'est pas de la responsabilité du producteur, l'objectif de l'AMAP est que cela n'impacte pas son revenu. Cette solution a ses limites si les années précédentes, les paniers étaient déjà un peu faibles. [cas particulier : Dans certaines AMAP, les paysans arrêtent les livraisons quand ils ont atteint le montant annuel payé. Mettre en œuvre ce principe de solidarité "totale", dans ce cas, peut être difficile].
- **être solidaire tout en envisageant des moyens de compensation** en raison de la distribution de paniers moins garnis. Cela ne veut pas dire pour autant "tout compenser" !

Parfois le paysan souhaite participer à l'effort du groupe. Ceci peut être perçu positivement par les amapiens.

Par ailleurs, devoir encaisser des chèques pour des paniers qu'ils n'ont pas livrés peut mettre mal à l'aise le paysan. Certes, on peut dans ce cas faire un avoir pour la saison suivante mais attention cependant : il faut prendre en compte les conséquences économiques que cela représente pour la ferme ! En effet, l'agriculteur peut déjà être fortement impacté sur ses autres systèmes de vente (manque de marchandise sur le marché) et l'AMAP est parfois son seul parachute.

Il ne faut pas se laisser non plus enfermer par les cas particuliers : ce n'est pas parce que des adhérents risquent de partir ou ont des revenus modestes qu'il faut hésiter à solliciter les membres du groupe. Prendre en considération la situation générale du groupe et traiter des cas particuliers à part peut être un moyen de s'inscrire dans le principe d'équité. Rappelons que, même si l'AMAP est une démarche de groupe, elle ne doit pas oublier que la relation équitable peut dépendre aussi de la situation de chaque amapien : est-il juste que des personnes qui ont plus de ressources paient le même prix que des personnes qui en ont moins ? Ne pourrions-nous pas aussi considérer le souhait de certaines personnes qui voudrait soutenir davantage leur paysan et leur en donner la possibilité ? Attention cependant, nous vous invitons à être très prudent avec ce sujet car, dans notre inconscient collectif, le principe du même prix pour tous a un poids plus important qu'on ne l'imagine (« pourquoi paierait-il moins que moi »). Restez mesurés dans les solutions que vous expérimentez !

De nombreux producteurs devraient demander des compensations pour calamité agricole. Cependant, personne ne sait si nos systèmes diversifiés seront éligibles à de telles aides, ni dans quelles proportions et délais. Tant qu'aucun document n'a été reçu par l'agriculteur, il faut considérer avec énormément de prudence cette opportunité.

Solution 1 : Informer, s'informer, décider ensemble

Les fondamentaux en AMAP : la communication

> Côté producteur :

Pour communiquer à tous, un e-mail et/ou papier dans les paniers, avec explications, **photos** etc. montrant aux amapien-nes l'importance que revêt leur soutien. Parler de ses difficultés et des solutions que l'on essaye de mettre en place, pour montrer qu'on est dans une posture proactive.

+ Echanges lors des livraisons, présence aux AG - Lien entre producteur et amapien-nes à bien entretenir. Expliquez de vive voix

Pourquoi pas organiser une **visite de la ferme**, pour aller sur place prendre conscience de la situation (une image vaut mieux qu'un grand discours) et poursuivre par un chantier ?

Communiquer un état des lieux clair de la situation : quantité, produits affectés, conséquences possibles sur les paniers, à court et moyen terme... (ne pas exagérer la situation mais ne pas la minimiser non plus). Et tenir au courant le groupe au fur et à mesure des semaines sur ce qui évolue positivement et ce qui évolue négativement (permet de rassurer les adhérents ou au contraire de les avertir en cas d'aggravation de la situation).

Toujours communiquer au plus tôt sur les difficultés afin que les amapiens aient intégré tel ou tel manque et qu'ils ne soient pas surpris le moment venu.

> Côté AMAP :

Revenir sur les fondamentaux du système AMAP. L'importance de l'engagement et du soutien aux producteurs. Dire que la situation est générale, relayer les infos du réseau des AMAP.

Identifier un interlocuteur précis (réfèrent, membre du bureau, producteur) à qui les mécontents ou les personnes affectées peuvent s'adresser pour toute réclamation (mécontentement, demande de remboursement, d'échelonnement, questions, etc.).

Besoin de relais consommateurs qui appuient le producteur, vecteurs de messages et de postures positives, encourageant les amapiens à la solidarité.

Lors de votre prochaine réunion des adhérents, il faut profiter de la prise de parole de membres du CA (ou la provoquer) qui témoignent de leur démarche de soutien au paysan, dans cette phase de difficulté, pour afin d'entraîner les autres membres dans cette voie.

S'assurer que tout le monde a bien été informé. Recontacter ceux qui ont été les moins sensibilisés.

Insister sur le caractère transitoire de la situation.

L'importance des échanges réguliers entre producteur et CA de l'AMAP

Importance de poser une réunion physique ensemble, avec tous les membres du CA et les producteurs pour que la démarche soit collective, et pas seulement des échanges informels producteur/référent ou producteur/président-e.

Se voir, pour aborder la situation de manière claire et identifier des scénarios. Faire un état des lieux clair de la situation : quantité, produits affectés, produits sur lesquels on pourrait compter, produits sur lesquels on ne sait pas encore ce qu'il adviendra, conséquences sur les paniers, à court et moyen termes.

Rappelez-vous que votre producteur peut être dans un réel état de détresse. Il faut que vous soyez très attentifs à ses souhaits, ses propositions mais aussi que vous soyez dans une posture de questionnement car il ne parlera peut-être pas de toutes ses difficultés de peur de vous affecter (ou par fierté, ou pour préserver votre relation). Ces discussions peuvent émotionnellement le submerger. Il ne faut pas en être gêné. Continuez à échanger si cela s'y prête, en prenant votre temps. Dans tous les cas, si les discussions sont un peu éprouvantes, une pause peut être bienvenue.

Des questions simples et explicites sur ses cultures ou sur son état d'esprit peuvent lui être proposées ; lui laisser le temps de répondre, ne pas avoir peur des blancs dans la conversation : ils permettent de se mettre à l'écoute de ce que l'autre vit, ou de ce qu'il n'a pas en tête sur le moment ou qu'il hésite à dire.

Chercher collectivement les solutions possibles en notant les avantages et inconvénients de chaque solution.
Prendre les décisions ensemble.

Voir quelle communication on décide de faire, de la part des producteurs et de la part de l'AMAP aux amapiennes.

Impliquer les amapien-nes dans la réflexion, le débat et la décision. Faire que les amapiens se sentent partie prenante de la décision est le meilleur moyen pour que l'effort financier consenti soit vécu comme un choix personnel et que l'attention soit portée sur l'appui que cela apporte au producteur et non sur le coût pour la famille. L'enjeu est de faire que ce soutien soit ressenti comme épanouissant pour les adhérents.

Voir ensemble ce qui est écrit dans le contrat et analyser. Un contrat ne peut être modifié ou rompu qu'avec l'accord des 2 parties. Au besoin sollicitez-nous si vous avez des questionnements sur des aspects de ce type.

Identifier les personnes à qui cela risque de poser problème ou qui risquent de diffuser leur mécontentement au sein de l'AMAP et aller les voir avant que cela ne se produise, pour comprendre dans quel état d'esprit elles sont (essayer de les sensibiliser, leur demander de jouer le jeu de la solidarité pour cette année exceptionnelle. Ne pas forcément les maintenir dans l'AMAP si leur comportement est trop déroutant – ce dernier point est à décider avec le producteur qui sera impacté par le manque à gagner).

Impliquer les amapien-nes dans la recherche de solutions

Prévoir une réunion collective où seront présentés les problèmes et rechercher collectivement des solutions.

Importance de faire cette réunion avant que les problèmes soient mal vécus - Au plus tôt au mieux.

Pour que les décisions soient prises de manière éclairée, il peut être judicieux que le CA et le producteur travaillent sur l'identification des solutions les plus valables et formalisent des arguments qui aideront les

amapiens à décider.

En Conclusion :

- **On vous conseille dès maintenant de faire un état des lieux et une communication claire** sur les cultures perdues, les cultures sur lesquelles on devrait pouvoir compter et les cultures sur lesquelles vous êtes indécis.

- **Définir les risques encourus au sein du partenariat et en terme de contenu du paniers et comment on pourrait y remédier** en interne, sur la ferme ou avec les autres fermes, d'autres AMAP :
 - chantiers
 - cultures courtes ?
 - ... (cf. avant dernière partie de ce kit)

- **Peser les avantages et inconvénients des différentes solutions envisagées**

- **Délibérer avec tous les amapiens sur les choix envisagés.**
 - **Responsabiliser et Associer tous les amapiens aux actions**, notamment en les sollicitant de vive voix.
 - **Prévoir bien sûr des temps intermédiaires en petit groupe**, avec le producteur, pour identifier les solutions les plus valables, avec du recul. Le travail en petit groupe permet aussi d'aborder avec le producteur des sujets difficiles à aborder devant un grand nombre de personnes (état de santé de la ferme, réflexion personnelle, préoccupations...) surtout dans cette période où le stress des maraîchers est très important.

- **Rester mesuré dans les décisions prises (ne pas voir trop grand / être trop ambitieux)**

Solution 2 : Prévoir un temps de redécouverte de la charte

Il peut être opportun de proposer aux amapiens, de débiter la réunion de concertation que vous organiserez, par la redécouverte de la charte nationale des AMAP afin de se remémorer l'éthique amapienne : les gens s'approprient mieux les choses sur lesquelles ils travaillent que les choses dont on leur parle.

Ce peut être l'occasion de s'appuyer sur la [méthode d'arpentage des AMAP d'Ile-de-France](#) (1h/1h15 sans reprendre le « chemin vers la charte » et en se questionnant spécifiquement sur la relation de solidarité avec le paysan puisque c'est ce qui nous préoccupe ici).

Solution 3 : Se rencontrer entre AMAP d'un même territoire

Un moyen de prendre des nouvelles des autres AMAP et paysans, de parler de ce qu'on vit, de confronter nos analyses et idées, de décider de ce qui est plus judicieux pour le mouvement et d'imaginer à plusieurs les actions possibles.

Solution 4 : Organiser une visite de ferme-état des lieux

Visiter une ferme pour aider des producteurs un peu dépassés par leur situation, jeunes installés ou non, à :

- estimer la capacité de la ferme à fournir des légumes aux familles
- prendre des décisions : semis à refaire, nouvelles cultures à prévoir, ...

Solution 5 : Comment faire si on est en phase de renouvellement d'adhérents ?

Si les aléas climatiques interviennent dans une phase de renouvellement des adhérents, la situation peut être complexe : comment convaincre des potentiels amapiens, qui se font parfois rares, à rejoindre l'AMAP, une année de difficultés climatiques (ou aux membres hésitant à renouveler leur adhésion) ? Comment arbitrer entre satisfaction des besoins des amapiens (en limitant le nombre de nouveaux adhérents) et rétribution du travail du producteur (en accueillant de nouvelles personnes ?).

Nous vous livrons trois premiers éléments de réflexion qu'il conviendra de compléter:

- Bien que ce soit plus difficile, accueillir des adhérents dans ces conditions nous oblige à adopter des arguments un peu plus politiques et précis qu'à l'habitude où c'est généralement la dimension « panier de légumes bio » qui prend la plus grande place dans l'esprit de nos interlocuteurs. Donc courage !
- Faire un état des lieux clair avec le producteur sur la baisse de production (quel impact probable sur le panier ? 10 % 40 % ?)
- il n'y a aucun intérêt à vouloir accueillir des nouveaux adhérents si cela a des conséquences négatives importantes sur les adhérents actuels, futurs et l'état moral du producteur. Donc, en cas de pertes vraiment significatives, il est parfois plus judicieux de ne pas procéder à de nouveaux recrutements (ou quelques-uns seulement) et voir avec l'agriculteur et des organismes

d'accompagnement agricoles comment il est possible de compenser cette perte.

Leviers d'action possibles pour faire face au manque de légumes

- **rappeler que les mauvaises années sont compensées par les bonnes**
- **définir avec les amapiens et le producteur si le % de légumes qui devrait manquer est acceptable** (par exemple, convenir que le prix reste inchangé si la baisse des légumes ne dépasse pas 30 %)
- **action collective sur les fermes** (coups de main, désherbage, semis, remonter un tunnel...)
- **redémarrer plus tôt les distributions** l'année suivante (l'idée est de limiter le manque à gagner pour le producteur).
- **remboursement d'une partie des paniers ou report de paniers à l'année suivante**
- mettre en place un **fond de solidarité** au sein de l'AMAP
- **l'achat-revente** pour que le panier puisse répondre un minimum aux besoins alimentaires des familles. Attention : bien définir **qui paie**, au regard de l'éthique, de la situation à laquelle on est confronté et de la situation financière de la ferme.
- proposer des **démarches distinctes** selon le profil (et la volonté) des amapiens. Attention à ce que les gens soient suffisamment sensibilisés et volontaires pour que cette initiative ne s'apparente pas à un coup d'épée dans l'eau (solution : demander que les gens annoncent au préalable leur intention ?)
- **à l'avenir : prévoir ce type de situation plus en amont** pour limiter les conséquences : avoir un stock de conserves, de jus, ...

Il faut vraiment aller plus loin que la seule solution du remboursement de paniers aux amapiens qui est coûteuse pour le paysan et un non-sens pour des associations citoyennes comme les nôtres.

Enfin, il peut être judicieux de rappeler la relation d'égalité qui doit lier paysan et amapiens, point de départ pour concrétiser la solidarité : il faut éviter de qualifier en toutes circonstances l'AMAP comme un soutien aux producteurs. Dans le cas présent, on ne demande pas un ultime effort aux consommateurs au bénéfice des producteurs ! L'AMAP c'est un échange de bons procédés où les amapiens rémunèrent correctement un producteur qui leur fournit en retour de la bonne nourriture. Même si d'autres systèmes moins engageants et proposant des produits bio nous font les yeux doux, les produits fermiers fournis par les producteurs présentent de très nombreux intérêts (exempts de pesticides, locaux, tout juste cueillis, de variétés non standardisés, aux portes de chez nous) pour un prix grosso-modo similaire à ceux d'ailleurs. Même si l'adhésion à l'AMAP est contraignante pour les amapiens, nous devons apprendre à considérer la valeur de ce que fournissent les paysans (« un panier de santé, un panier de goûts, un panier de fraîcheur ») comme aussi important voire plus important que les quelques engagements demandés. Donc, cette année, cette bonne nourriture est un peu mise en suspend. Sachons patienter et agir, en tant qu'amapiens, pour que l'année prochaine, nous puissions à nouveau échanger sereinement nos euros contre les bons aliments issus des fermes partenaires !

Éléments du cadre politique ou sociétal pour éclairer les situations vécues

On aurait pu terminer ce kit ici. Cependant, nos associations ont une vocation politique. Il semble donc important de se donner la possibilité d'échanger sur des éléments de cadre de la situation que nous vivons. Il y a aussi un intérêt à se poser des questions liées au contexte, à pouvoir appréhender nos problématiques avec plus de recul.

Nous démarrons donc cette dernière partie avec 2 thèmes pour le moment : les aléas climatiques en agriculture et la question du recours aux traitements chimiques en cas de risque de perte de récoltes.

Aléas climatiques en agriculture

- La confrontation à de tels aléas climatiques nous fait prendre conscience de la fragilité de notre autonomie alimentaire.

→ Comment y répondre, par la création de ponts avec d'autres régions et paysans dans un cadre non concurrentiel ?

- Prise en charge du coût de ces aléas climatiques

→ Qui le supporte d'habitude ?

→ Dans quelle mesure il semble normal ou non que les consommateurs en AMAP les prennent en charge ?

Recours aux traitements chimiques en cas de risque de perte de récoltes [Nous ne pensons pas que cette question ait tellement sa place au sein des AMAP. Cependant, il est probable qu'elle ressorte à certains moments, notamment dans des AMAP non labellisées Agriculture Biologique].

Dites nous ce que vous mettez en place dans votre AMAP ! Cela peut donner de bonnes idées à d'autres...